

Résidences artistiques en et hors temps scolaire 2026-2027

- Annexes -

Répartition des postes de dépenses (budget simplifié)

Coût global des charges (TTC)	
Artiste(s)/intervenant(s) (personnel 622, 621 ou 648)	
Frais de préparation/coordination (personnel 641, frais postaux 626, communication 623, déplacement 625...)	
Matériels (achat 601, 602, 607, location 613)	
Médiation/visite (bus/entrée)	
Total	.

Précisez le coût horaire de l'artiste/intervenant (TTC) :